



Formation par apprentissage
en 2 ans

BTSA A.C.S - AGRI

Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise
Agricole

Code RNCP 39836 - Diplôme du Ministère de l'Agriculture
09/01/2024

Lieu d'apprentissage

Exploitation agricole

Objectifs

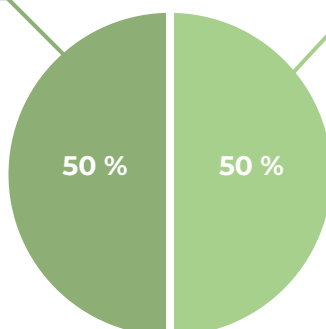
La formation prépare à collecter et enregistrer les informations nécessaires au diagnostic, qu'elles soient agronomiques, économiques, financières, réglementaires, environnementales ou sociétales. Elle permet également de réaliser une veille sur les filières agricoles et le territoire, d'analyser les résultats, les atouts et contraintes ainsi que les forces et faiblesses de la situation observée, et de conduire les productions agricoles en visant des performances à la fois économiques et environnementales.

Elle prépare aussi à gérer le matériel, les équipements et les bâtiments, à mettre en œuvre une activité de transformation ou de conditionnement des produits de l'exploitation, à organiser une activité commerciale et à encadrer le travail d'une équipe.

Contenu de la formation

Module généraux :

- Inscription dans le monde d'aujourd'hui
- Construction du projet personnel et professionnel
- Communication



Modules professionnels :

- Pilotage de systèmes biotechniques
- Gestion administrative, économique et financière de l'entreprise agricole
- Organisation du travail en entreprise agricole
- Pilotage d'un projet stratégique d'entreprise agricole dans une perspective de multiperformance et de résilience
- Accompagnement du changement stratégique dans les entreprises agricoles
- EIL – Bien-être, Sécurité et Santé dans l'exploitation

Formation en **alternance**, avec un calendrier adapté au secteur professionnel.
Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.

Poursuite d'études

- Licence professionnelle
 - Agricadre
 - Certificat de qualification professionnelle
 - Ecole d'ingénieurs ou de commerces
 - Vie active (dans la production, dans un institut technique, dans une entreprise ou dans un organisme)
- 33% de poursuite d'étude en 2024

Insertion professionnelle

- Production
 - Institut technique
 - Organisme
- 67% vers la vie active en 2024

Rénumération

L'apprenti est **salarié** de son employeur la rémunération s'applique selon le barème en vigueur.
L'employeur doit se rapprocher de son centre de gestion afin d'avoir la rémunération correspondant à sa convention collective.

	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27% du SMIC	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
2ème année	39% du SMIC	51% du SMIC	61% du SMIC	100% du SMIC
3ème année	55% du SMIC	67% du SMIC	78% du SMIC	100% du SMIC

Modalité d'évaluation

- **Tests de positionnement** et étude du dossier pour un aménagement de parcours si possible
- **Évaluation** par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via EcoleDirecte et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille.
- **Certification** par du Contrôle Continu en cours de Formation (CCF) et par des Epreuves Terminales en juin de la dernière année.

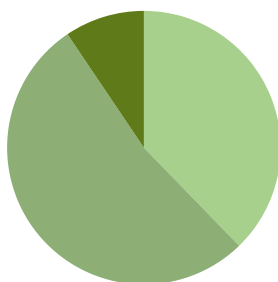
Prérequis

- L'entrée en Apprentissage nécessite d'être titulaire d'un Bac général, technologique ou professionnel.
- Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial.
- Un degré d'autonomie dans le travail « scolaire ».
- Une autonomie constatée dans les stages est une nécessité auprès des employeurs.

Accessibilité

- Toutes les fonctions de l'établissement sont accessibles aux PMR.
- Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique répond aux spécificités des différentes notions de handicap. adeline.bellanger@cneap.fr

Durée de la formation



- Formation de 2100h sur 2 ans
- **40** semaines en UFA sur 2 ans
- **56** semaines chez le Maître d'apprentissage sur 2 ans
- **10** semaines de congés payés sur 2 ans

**Taux de réussite sur
les 5 dernières
années : 57%**

UFA du Lycée Saint Clair - ufa.derval@cneap.fr

29 rue de Rennes - BP 13 44590 DERVAL

02 40 07 75 02

lyceesaintclair.fr

Actualisé le : 17/09/2026